

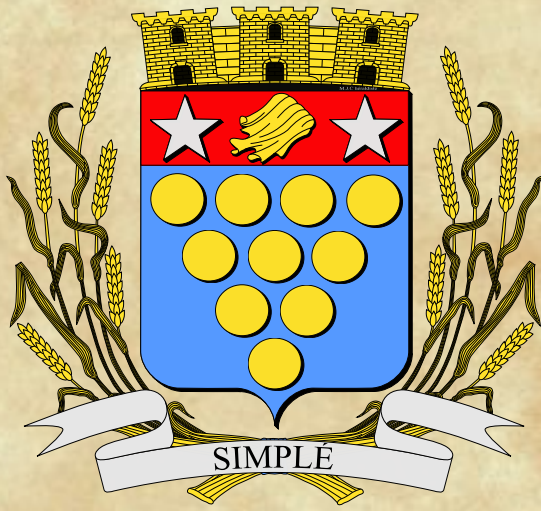
BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité le 12 novembre 1999.

"D'azur, à dix besants d'or, posés 4, 3, 2 et 1 ; au chef cousu de gueules, chargé d'un manteau d'or, accosté de deux étoiles d'argent."

TOPONYMIE :

Nom issu d'un sobriquet qui désigne une personne vivant simplement.

**SIMPLÉ****EXPLICATIONS :**

L'azur et les dix besants sont une partie des armes du seigneur de Rieux qui possédait Bourg-l'Évêque. La reprise intégrale du blason du seigneur étant interdite pour la commune, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments et de les intégrer dans un dessin plus grand pour respecter les règles.

Le chef de gueules et les deux étoiles sont la reprise d'une partie des armes du seigneur du Mans qui possédait le village. L'observation concernant le blason de seigneur est valable ici aussi.

Le manteau est l'un des éléments symboliques de Martin le saint patron du village.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole de la commune.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

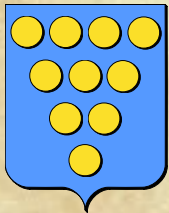
L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur les besants, le manteau et les étoiles.

Le chef n'a pas d'ombre parce qu'il est précisé cousu, c'est à dire juxtaposé avec le champ ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

Le chef est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu dans la hauteur.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Simplé a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Rieux qui sont les suivantes :



et celles de la famille du Mans qui sont les suivantes :

**HISTORIQUE HÉRALDIQUE :**

La commune de Simplé n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.